Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260423-20260612-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-06-12

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 23 avril 2026

OBJET : **projet d'acquisition de matériel, jeux et mobilier pour public à besoins spécifiques : demande de subvention CAF**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 10 avril 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, FRABOULET C, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V.

Absents excusés : LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
TRENY C. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
RAFFRAY Y. qui a donné pouvoir à JEGLOT B.

Secrétaire de séance : FRABOULET C.

Laure Boizard, Adjointe au Maire, informe que le service enfance accueille des enfants dits à besoins spécifiques et que la CAF peut attribuer des subventions aux communes qui présentent un projet novateur sur les besoins de ce public. Les animatrices ont donc réfléchi à l'aménagement d'un espace snoezelen visant à éveiller, canaliser ou entretenir la sensorialité de ces enfants.
Des devis ont été demandés à Wesco pour la garderie et la médiathèque pour un montant de 1922 € HT pour des matériel, jeux et mobilier adaptés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la CAF pour un montant de 1 441 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents se rapportant à cette demande de subvention.

Pour copie conforme,
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 28 avril 2026

Le Maire,